

Intitulé : Chargé d'Exploitation N°2

Code formation : **FCEX2**

Durée formation : **28 Heures**

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre les procédures entre les différents acteurs pour les opérations entreprises lors de la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages électriques en régime normal et perturbé
- Connaître ses responsabilités en tant que Chargé d'EXploitation.

2 - Contenu de la formation :

Le stage comprendra les thèmes ou sujets suivants :

- Les doctrines d'exploitation en régime normal et perturbé.
- Rôle et responsabilités en tant que Chargé d'EXploitation.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

Tous les agents qui assureront les responsabilités de Chargé d'EXploitation dans un poste.

Pré requis :

Les stagiaires doivent :

- Connaître le CGM et l'art de la manœuvre ;
- Avoir une expérience en tant que chargé d'Exploitation ;
- Connaître l'environnement d'un poste électrique ;
- Connaître les principes de fonctionnement des équipements Contrôle Electrique ;
- Etre habilité à minima H1V.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Savoir expliquer le fonctionnement du réseau et les particularités d'exploitation locales
- Connaître et mettre en œuvre les conventions, consignes d'exploitation du Réseau Public de Transport /utilisateurs et RPT/autre Gestionnaire Réseau de Transport.
- Savoir préparer une mise en/hors : exploitation, conduite d'un ouvrage neuf ou modifié.
- Connaître les responsabilités du Chargé d'EXploitation.

5 - Modalité d'évaluation

Il sera réalisé une évaluation des acquis au cours de la formation avec une appréciation destinée aux stagiaires.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.